

Le Journal de Françoise

(GAZETTE CANADIENNE DE LA FAMILLE)

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

DIRECTRICE : R. BARRY

Dire vrai et faire bien.

ABONNEMENT :

UN AN - - - - - \$2.00
SIX MOIS - - - - - 1.00
Strictelement payable d'avance.

REDACTION et ADMINISTRATION

80, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

TEL. BELL, MAIN 999

A L'ÉTRANGER :

UN AN - - - - - Quinze francs
SIX MOIS - - - - - 7 frs 50.
Strictelement payable d'avance.

NUIT D'ÉTÉ

*O nuit, ô douce nuit d'été, qui viens à nous
Parmi les foins coupés et sous la lune rose,
Tu dis aux amoureux de se mettre à genoux,
Et, sur leur front brûlant, un souffle frais se pose !*

*O nuit, ô douce nuit d'été, qui fais fleurir
Les fleurs dans les gazons et les fleurs sur les branches,
Tu dis aux tendres cœurs des femmes de s'ouvrir,
Et, sous les blonds tilleuls, errent des formes blanches !*

*O nuit, ô douce nuit d'été, qui sur les mers
Alanguis le sanglot des houles convulsées,
Tu dis aux isolés de n'être pas amers,
Et la paix de ton ciel descend dans leurs pensées.*

*O nuit, ô douce nuit d'été, qui parles bas,
Tes pieds se font légers et ta voix endormante,
Pour que les pauvres morts ne se réveillent pas,
Eux qui ne peuvent plus aimer, ô nuit aimante !*

PAUL BOURGET,
de l'Académie Française.

La Messe du Dimanche.

JL faut aller à la messe, le dimanche.

Une fois la semaine, se recueillir, ressaisir sa conscience, et surtout rendre à l'Être Suprême, qui porte le monde dans sa main, l'hommage souverain qui lui est dû, ce n'est que justice.

Mais la messe est d'obligation, et comme tous les devoirs, cela pèse aux épaules. Il est probable que, si dé-

fense d'y assister nous était faite par les autorités civiles, nous remplirions — je parle pour les femmes surtout — nous remplirions, dis-je, les temples ou les catacombes, tant la contradiction est un puissant stimulant aux actions ordinaires de la vie. Il faut prendre l'humaine nature telle qu'elle est, et non telle qu'elle devrait être.

Messe donc il y a, et les Canadiens — catholiques convaincus d'ailleurs — n'ont nullement l'intention de se soustraire à cette obligation, mais ne pourraient-on pas présenter une supplique à

nos gouvernants ecclésiastiques pour leur demander respectueusement et fermement, que, dans chaque église, en sus des messes aux heures accoutumées, il y eut une messe basse à onze heures et demie, voire à midi ?

Les bonnes raisons à alléguer pour appuyer pareille requête ne manquent point, et je ne doute pas qu'après leur exposé sincère, elles ne soient trouvées aussi raisonnables que justes.

Ah ! ce n'est pas pour les mondaines, qui ont dormi toute la semaine leur grasse matinée, qu'il sera demandé une messe à midi, le dimanche.

Mais, ce sera pour ceux, qui, ayant peiné six jours durant, ont besoin de quelques heures de sommeil de plus au jour du repos, pour récupérer leurs forces épuisées.

Oui, la vie est si ardue à ces pauvres artisans, par exemple, qui, debout, dès les six heures du matin, triment dur toute la semaine, et pour qui le sommeil est encore le meilleur restaurateur connu.

Le samedi est, à une certaine classe de travailleurs, la journée la plus pénible. Voyez les commis : bon nombre de magasins — ceux des faubourgs surtout — font le plus clair de leurs recettes dans la soirée du samedi. C'est le jour de paie de l'ouvrier, et après le souper, c'est le moment choisi par le ménage pour aller faire des emplettes. Les commis, les caissières, tout le personnel doit se tenir à son poste jusqu'à une heure avancée. Et quand on pense qu'il est sur ses pieds depuis huit heures du matin, c'est d'un repos extraordinaire qu'il a besoin après une telle dépense de forces.

Quant aux garçons-épiciers, c'est pis encore ; il est arrivé souventes fois au maître de la maison de se lever,